



## Assemblée des Premières Nations Québec–Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, bureau 201  
Wendake (Québec) GOA 4V0  
Tél. : 418-842-5020 • Téléc. : 418-842-2660  
[www.apnql-afnql.com](http://www.apnql-afnql.com)

## Assembly of First Nations Quebec-Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, Suite 201  
Wendake, Quebec GOA 4V0  
Tel.: 418-842-5020 • Fax: 418-842-2660  
[www.apnql-afnql.com](http://www.apnql-afnql.com)

Le 25 septembre 2018

### **La souveraineté sera à l'agenda du prochain gouvernement : celle des Premières Nations!**

À moins d'une semaine du vote qui verra l'arrivée possible d'un nouveau gouvernement provincial, je dois dire que je suis peu impressionné par ce que j'ai entendu des partis en présence jusqu'à maintenant. Même lorsqu'ils prétendent reconnaître les intérêts des Premières Nations, les chefs des principaux partis politiques minimisent notre réalité et nos droits. La désinvolture des chefs sur les enjeux qui importent aux Premières Nations ne nous donnent d'autres choix que de signifier au prochain gouvernement qu'ils auront la souveraineté à leur agenda politique : celle des Premières Nations.

Un seul parti politique reconnaît l'évidence des droits de nos nations. Questionnée sur les frontières d'un Québec souverain, la co-porte-parole de Québec Solidaire, Manon Massé, a dit : « On va partir avec les délimitations actuelles du Québec, puis on va discuter avec nos frères et sœurs autochtones. ». L'ex-ministre péquiste Joseph Facal a dénoncé cette déclaration dans le Journal de Montréal, affirmant que « quant aux Autochtones, leurs droits actuels, qu'ils soient territoriaux ou liés à leur statut de nations ou de minorités, n'incluent aucun 'droit' à la sécession ». Il oublie toutefois de mentionner que les peuples autochtones possèdent le droit à l'autodétermination et qu'en vertu de ce droit et du statut de gouvernement, nos peuples ont le droit de décider de leur statut politique et, s'ils le désirent, choisir de demeurer au sein du Canada si le Québec décidait de s'en séparer. C'est Manon Massé qui a raison : le territoire d'un futur Québec souverain devra être négocié avec les gouvernements des Premières Nations.

### **La souveraineté préexistante des Premiers Peuples**

Dans une récente sortie publique, j'ai mentionné que le prochain gouvernement devra revoir en profondeur la relation politique entre l'État québécois et les gouvernements de Premières Nations. À voir la réaction des chefs de partis, force est de constater que l'establishment politique n'a rien compris ou, pis encore, se moque complètement des fondements qui devraient servir de guide dans l'établissement d'un dialogue durable, mais surtout productif, avec les Premiers Peuples.

Les faits sont éloquents : le Québec est un territoire autochtone non-cédé, les Premières Nations possèdent un titre aborigène et des droits ancestraux et issus de traités protégés par la Constitution, le même document qui reconnaît notre droit à l'autonomie gouvernementale. Maintes fois, la Cour suprême du Canada a rappelé les gouvernements à leurs obligations, notamment à leur devoir de concilier les responsabilités de la Couronne avec la « souveraineté préexistante » des Premières Nations.

Non seulement nos peuples étaient souverains avant l'immigration des colons européens, mais cette souveraineté n'a jamais été abandonnée. Il est maintenant temps de la reconnaître.

D'ailleurs, une analyse rapide des quatre dernières semaines me permet d'affirmer sans hésitation que, n'eût été du dossier d'immigration qui nous a permis de nous immiscer dans la campagne (puisque nos populations largement sans emploi représentent une belle solution à l'enjeu de pénurie de main-d'œuvre), nous aurions une fois de plus été invisibles. Les enjeux qui intéressent les Premières Nations sont totalement absents du radar politique, comme si les questions que pose cette relation pourtant fondamentale entre l'État et nos peuples étaient accessoires, voire négligeables.

Ça suffit! Nous n'accepterons plus de jouer aux spectateurs alors que l'État québécois continue de nier nos droits fondamentaux, surtout à l'égard de nos territoires et de nos ressources. Combien de fois faudra-t-il le répéter? Le territoire que tout le monde s'approprie, tout parti confondu, est un territoire dont le sol et le sous-sol sont encore grevés d'un titre ancestral. Oubliez vos découvertes et vos conquêtes. Ces réflexes coloniaux sont révolus et contribuent à isoler le Québec dans son passé.

À partir du 1<sup>er</sup> octobre, la souveraineté des Premières Nations sera bel et bien à l'ordre du jour.

Ghislain Picard  
Chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador